



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2024 - 074
Séance du 18 octobre 2024

**Acceptation du produit de la vente d'un véhicule
par l'intermédiaire de la Direction nationale d'interventions domaniales**

Condition d'acquisition du vote :

Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de membres présents : 19

Nombre de membres représentés : 7

Nombre de vote pour : 26

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

L'acceptation du produit de la vente d'un véhicule par l'intermédiaire de la Direction nationale d'interventions domaniales, telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.

**Proposition d'acceptation du produit de la vente d'un véhicule par l'intermédiaire
de la Direction nationale d'interventions domaniales**

L'université a cédé un véhicule Toyota Yaris (détail en annexe), lors d'une vente aux enchères qui est intervenue le 1^{er} juillet 2024.

En vertu des dispositions de l'article 187 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et de l'arrêté du 24 octobre 2018 fixant la liste des pièces justificatives des recettes des organismes soumis au titre III du décret no 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Le conseil d'administration accepte le prix de cession de ce véhicule, arrêté à la somme de 11 400,00 €.



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION NATIONALE D'INTERVENTIONS
DOMANIALES
COMMISSARIAT AUX VENTES DE LILLE
22 rue Lavoisier
CS 20918
59467 LOMME CEDEX
Téléphone : 03 20 30 47 96
Courriel : cav059.dnid@dgfip.finances.gouv.fr

LOMME CEDEX, le 16/07/2024

DAVRINCHE DOMINIQUE
UNIVERSITE ARTOIS-PICARDIE
9 RUE DU TEMPLE
BP 10665
62000 ARRAS

Etat n°7704 de la vente n°2024062659V248 du 26/06/2024 au 01/07/2024

Produit des ventes réalisées pour le compte de : UNIVERSITE ARTOIS-PICARDIE

Code d'imputation : Biens remis par les organismes autonomes

BIC : TRPUFRP1

IBAN : FR76.1007.1620.0000.0010.0193.625

Identifiant(s) de remise : N° 2405RR00509

Réf Lot	N° Lot	Description du lot	Produit net à transférer
20240559L0053	30	TOYOTA YARIS 1.5 VVTi 16V HSD Hybrid 100h E-CVT 75 CV, Essence-électricité (hybride non rechargeable), imm. FF-957-EM, type M10JT0VP020J453, n° de série VNKKD3D360A519221, 1ère mise en circulation 04/04/2019, 11100 km indicatifs, BVA, carrosserie à revoir.	11400.00€

Arrêtée, ce jour, la somme de : 11400.00 €

Dont 0.00 € de TVA

TELLIER Aurelien